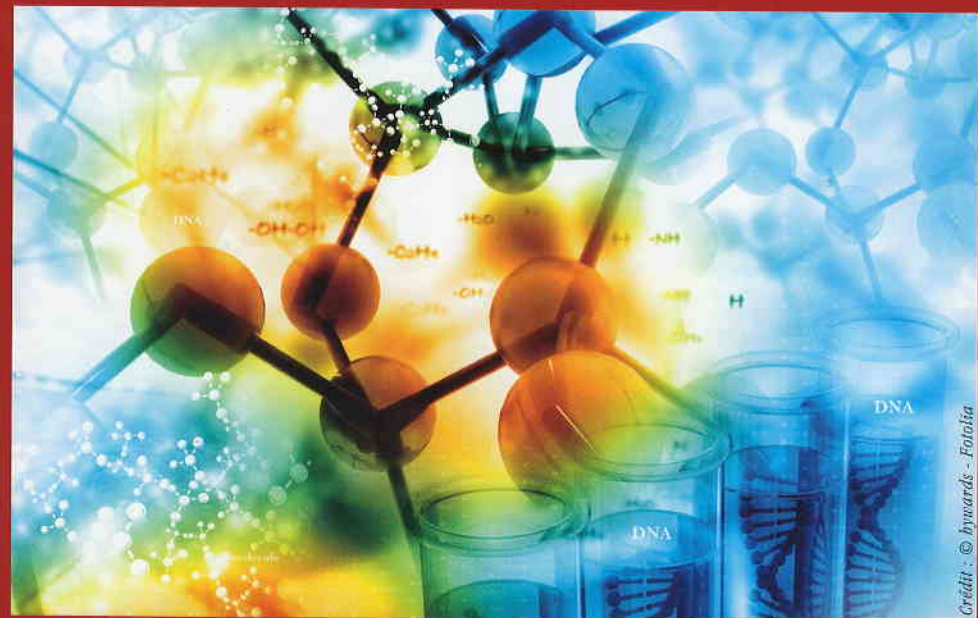


NUISIBLES et PARASITES INFORMATION



# Les substances approuvées

Anses - février 2016

### Alerte sur les rodenticides



### Hornet contre Vespa



### Bio'Lut : une TPE Ceba Certified





# Bio'Lut, la première TPE CEPA Certified

Bio'Lut, l'entreprise de Christine Gacel, vient de recevoir le label CEPA Certified à l'issue d'un audit de Bureau Veritas. Rencontre avec la dirigeante d'une TPE pour qui l'avenir des 3D passe par une professionnalisation accrue des applicateurs...



Une TPE qui affiche la couleur :  
Maxime et Christine devant le véhicule d'intervention

**Vous venez de décrocher la certification européenne Cepa pour votre très petite entreprise. Qu'est-ce que cela vous apporte ?**

En premier, je dirais que c'est une grande satisfaction personnelle. Je suis contente de montrer qu'une très petite entreprise peut répondre aux critères de normes exigeantes - mais réalistes et adaptées - à l'échelle européenne, que ce n'est pas réservé aux seules grandes structures.

Et puis j'ai une clientèle de plus en plus attentive à ces certifications. Les clients, de nos jours, souhaitent s'assurer de la compétence de leurs partenaires. Ceux qui me connaissent déjà ne semblent pas douter de la qualité des services de Bio'Lut, mais ces certifications viennent renforcer leurs certitudes... Quant aux nouveaux clients, ils sont fondés à penser que ces certifications - nationale et européenne - sont les gages d'une collaboration durable, même si mon entreprise peut leur paraître, au départ, de bien petite taille. Ces certificats prennent toute leur valeur lorsqu'on se

trouve face à des responsables Qualité. Ma clientèle est principalement constituée - sur le département 44 - d'entreprises des métiers de bouches, du milieu hospitalier (hôpitaux, maisons de retraite, etc.), des collectivités locales. Tous sont très sensibles aux modes d'utilisation des produits biocides et phytosanitaires et attentifs aux procédures de traçabilité.

**Vous étiez déjà certifiée par le Bureau Veritas et votre champ d'action est centré sur la Loire atlantique. Pourquoi souhaiter répondre à cette norme plus ambitieuse ?**

Parce que la norme Cepa est actuellement, à mon sens, celle qui correspond le mieux à notre métier. Elle nous impose une bien meilleure traçabilité qu'auparavant, et peut-être surtout, elle oblige l'ensemble des employeurs du secteur à accorder une attention toute particulière à la formation de notre personnel. Ce dernier point est essentiel notamment parce que nous n'avons pas de filières reconnues >



Christine Gacel,  
dirigeante de Bio'Lut,  
rejoint les entreprises  
CEPA Certified

> ni de centres de formation professionnelle. Il faut insister là-dessus, c'est un métier - pas un job - que d'être applicateur 3D et un métier, aucun métier, ne saurait s'apprendre en 3 jours !

Nous entendons tellement d'aberrations sur le terrain qu'on se demande parfois si certains de ceux qui interviennent sur ce créneau ont le minimum de compétences requis.

### **Pensez-vous que ces normes et ces certifications vont s'imposer progressivement à l'ensemble des acteurs du 3D ?**

Personnellement, je souhaiterais qu'elles deviennent très rapidement obligatoires pour tous, sans distinction de taille ou de spécialité ! C'est le meilleur moyen de ne plus trouver sur le terrain des gens qui utilisent à tort et à travers des produits dont l'usage est réglementé... pour de bonnes raisons. Et non seulement il faut encourager tout ce qui peut assurer une solide formation professionnelle de base mais il faut aussi que cette formation soit continue. Personnellement, cela fait 20 ans que je suis dans ce métier, sur le terrain, et j'en apprend encore !

Il se dit tant de chose sur les produits biocides - du vrai et du faux - que nous devons être vigilants et bien faire comprendre - et prouver - au public que nous sommes des professionnels très sensibilisés aux risques potentiels que peuvent entraîner de mauvaises pratiques, que nous en maîtrisons, autant que faire se peut, les dangers éventuels et que nous nous assurons toujours que les bénéfices de nos interventions l'emportent largement sur les risques.

Pour cela, nous devons nous obliger à n'envoyer sur le terrain que des collaborateurs dûment formés. Et j'aimerais bien voir, avant de partir à la retraite, s'ouvrir des écoles où on pourra se former sérieusement à nos métiers !

### **Comment voyez-vous évoluer ces métiers des 3D ?**

Entre le moment où j'ai commencé à faire de la dératisation et aujourd'hui, les méthodes de travail

ont considérablement évolué. Désormais, les produits sont sécurisés et leur utilisation est maîtrisée. Je pense que ce métier consistera, demain, à faire plus d'audit et de conseil que d'interventions curatives. Cette évolution est indispensable si l'on veut réduire au strict minimum nécessaire les quantités de biocides utilisées.

Expliquer à un client comment éviter la pénétration des nuisibles est le meilleur moyen de ne pas avoir à intervenir massivement pour enrayer une infestation.

### **Mais s'il semble possible - sinon facile - de se faire rémunérer pour faire cesser une infestation, comment se faire payer pour de « simples » conseils ?**

C'est ça qu'il faudrait changer, faire évoluer, bouger ! C'est vrai qu'aujourd'hui je fais beaucoup de conseil, mais que je suis encore très rarement payée pour ce service d'expert. Je prodigue mes conseils parce que je pense que c'est ce qu'il faut faire. Mais ce n'est pas ce qui me permet de vivre, alors que c'est probablement la part la plus importante de ma contribution à la sécurité de la Santé publique et à la protection des biens et denrées !

Dans certains types de clientèles - collectivités, entreprises, etc. - il est tout à fait possible de leur démontrer qu'en modifiant ceci et cela, on parvient à éviter les pénétrations indésirables. Et sur cette base, on peut légitimement penser qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que le conseil soit rémunéré comme toute autre prestation efficace.

Par contre, en ce qui concerne le grand public, je ne suis pas certaine que ce soit possible un jour ... Encore que nous ayons affaire à des jeunes parents de plus en plus sensibles aux risques - réels ou fantasmés - liés aux pesticides et qui souhaitent savoir comment éviter de devoir y recourir. Peut-être, après tout, qu'il y a de l'espoir là aussi.

### **La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, vous expliquiez que le « Bio » de Bio'Lut venait de biocide et non de ce « bio » tendance, très « écologique ». Vous diriez la même chose aujourd'hui ?**

Oui. J'ai évolué depuis, mais ma démarche tend de plus en plus vers un usage très limité des biocides plutôt que vers les alternatives dites bio, surtout dans la lutte anti rongeurs. J'accorde la priorité à des produits de grande qualité dont je maximise l'efficacité par mon savoir-faire et mon expérience. Je crois profondément que plus on est professionnel et moins on a besoin d'utiliser de gros volumes de produits biocides...

De toute façon, l'avènement de la profession passe par ce choix stratégique... Et donc par une amélioration constante des connaissances techniques des opérateurs.

**Plus on est professionnel moins on a besoin de gros volumes de produits biocides...**

*Mise en oeuvre de la vapeur pour ce traitement punaises de lit*

